



Procédure et dossier de candidature

publié le 02/04/2019

Pour l'inscription au Pôle Tennis Étude à la rentrée 2019, il faut remplir les conditions de classement suivantes pour le 10 mai 2019 :

- **Pour les futurs 6ème né(e) en 2008 :**

*30 Filles et Garçons

- **Pour les futurs 5ème né(e)s en 2007 :**

* 15/4 Filles / 15/3 Garçons

- **Pour les futurs 4ème né(e)s en 2006 :**

* 15/1 Filles et Garçons

- **Pour les futurs 3ème né(e)s en 2005 :**

* 15 Filles et Garçons

Si vous remplissez ces conditions, renvoyer le **dossier de candidature dûment complété** pour le : **10 mai 2019** (date butoir)

▶ Vous pouvez télécharger et imprimer vous-même le **dossier de candidature** ci-joint :

 [dossier_candidature_section_tennis_guiton_2019](#) (PDF de 47.9 ko)

▶ Vous pouvez aussi le demander au secrétariat du collège.

▶ Vous serez tenu informé des résultats issus de la commission de recrutement.

▶ Si la candidature de votre enfant est retenue, les modalités d'intégration vous seront précisées.